

cer la contrefaçon belge, et on verra la distance qui sépare l'édition originale de la contrefaçon, indigne de figurer dans une bibliothèque.

Les contrefacteurs Cans et Meline prétendent contrefaire nos cartes et nos portraits! Mais on ne peut contrefaire des œuvres d'art comme on contrefait, quoique fort grossièrement, une œuvre d'impression ordinaire. On ne contrefait pas surtout en dix ou quinze jours des cartes ou des portraits gravés par les premiers artistes de France, et qui leur demandent souvent trois ou quatre mois de travail. Cela est si vrai, que nous mettons les contrefacteurs au défi de donner les portraits que nous allons faire paraître, à partir du 15 mars prochain, dans nos livraisons, avec des articles biographiques et littéraires. Il est facile de voir, en effet, que le temps manquera aux contrefacteurs Cans et Meline pour faire la contrefaçon la plus grossière de ces cartes et de ces portraits. De deux choses l'une, ou les contrefacteurs reproduiront nos articles biographiques et littéraires sans les portraits, ou ils seront forcés de retarder la publication de leur contrefaçon pour donner une misérable lithographie de nos gravures. Les contrefacteurs Cans et Meline trompent donc sciemment le public allemand en faisant des promesses qu'ils sont dans l'impossibilité matérielle de tenir. En veut-on une preuve d'ailleurs? Nous prenons pour juges les lecteurs mêmes de la contrefaçon belge. La *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier dernier contenait une belle carte des *Côtes de Chine*, gravée par M. Jacobs, graveur du ministère de la marine, et accompagnant le curieux voyage de M. le capitaine de vaisseau Jurien de la Gravière. La contrefaçon de Bruxelles de notre n° du 15 janvier ne contenait pas la carte. Si les contrefacteurs donnent plus tard cette carte des *Côtes de Chine*, ce ne peut être qu'un décalquage, une lithographie, vaille que vaille, exécutée après coup et ne paraissant pas en même temps que le texte.

Que sera-ce donc quand il faudra contrefaire des portraits qui demandent tout le talent, tout le tact et toute la délicate patience du peintre et du graveur? La contrefaçon belge, qui n'est pas assez riche ou qui n'est pas assez honnête (nous lui laissons le choix) pour payer le travail et les œuvres des écrivains qu'elle reproduit, est encore moins en mesure ou moins en humeur de consacrer 1,500 ou 2,000 francs à l'exécution de chaque portrait, ainsi que le fait la direction de la *Revue* pour l'édition originale. Ce dont est capable en ce genre cette triste industrie, on peut déjà le voir en comparant nos portraits de l'*Annuaire des Deux Mondes*, notamment ceux du sultan *Abdul-Medjid* et du général *Rosas*, avec les caricatures qu'elle met à la place dans la contrefaçon belge, qui n'a pas encore paru intégralement — depuis six mois que l'édition originale circule dans toute l'Europe.

Voilà les perfectionnements que des contrefacteurs sans goût et sans littérature prétendent avoir ajoutés à une œuvre considérable, qui a coûté tant de travaux à la rédaction de la *Revue*! Quant aux modifications que les contrefacteurs Cans et Meline se sont permis de faire à cet *Annuaire*, elles consistent en véritables soustractions, en fal-

sifications et en additions intéressées que les auteurs de l'*Annuaire des Deux Mondes* dénoncent encore au monde littéraire et aux défenseurs autorisés du droit international intellectuel, qui veut qu'on n'attribue pas à des écrivains ce qu'ils n'ont pas écrit ni voulu écrire. C'est là ce qu'il est bon d'apprendre à ces trafiquans sans droit des œuvres d'autrui, à ces violateurs insolens du nom et de la propriété de nos écrivains.

A la vérité, les éditeurs belges de l'*Annuaire*, — c'est ainsi vraiment qu'ils se nomment, — ont tenu à mettre dans leur contrefaçon quelque chose qui fût de leur cru. Comme pour justifier le reproche d'ignorance et de falsification que nous leur avons adressé dans ce livre même, ils y ont introduit des erreurs grossières avec quelques bribes pillées çà et là dans les journaux belges et français. Ils paraissent fiers surtout d'une transposition de chapitres dont le résultat est de rompre l'économie du plan: ils ont eu l'ingénieuse idée de détacher la Belgique des pays de race latine et de l'éloigner du voisinage de la France, pour la placer parmi les peuples germaniques, entre le Danemark et la Hollande, afin d'insulter du même coup la géographie, l'histoire et le bon sens. Ils nous enseignent que, si de Dunckerque à Maestricht, on tire ce que dans leur langage Welsche ils appellent *une ligne un peu flexueuse*, on partage la Belgique en deux zones; et comme les populations de l'une de ces zones parlent, disent-ils, *l'idiome thiois*, ils en concluent que la constitution belge n'est point écrite en français, que l'on ne discute point en français dans les chambres belges (cela est peut-être vrai pour le député Cans), que la Belgique en un mot, en dépit de ses traditions et de son génie, n'appartient point à la famille latine, et qu'elle tient justement le milieu entre la Scandinavie et l'Allemagne. Voilà ce que l'on démontre avec l'argument triomphant de la *ligne un peu flexueuse* et de *l'idiome thiois*! Entraîné par son enthousiasme, le Vadius Welsche oublie usqu'à son industrie, qui est peut-être la meilleure preuve qu'il vit au milieu d'une race française. — Est-ce en effet notre littérature ou la littérature germanique que vous détroussez depuis vingt ans?

Les contrefacteurs sont peut-être encore moins heureux dans les rectifications de noms et de faits qu'ils ont tentées à plusieurs endroits, afin d'avoir l'air de comprendre ce qu'ils copiaient. Ils ont imaginé, par exemple, de suivre généralement l'orthographe allemande pour les dénominations d'hommes et de villes, au lieu d'adopter avec notre *Annuaire* l'orthographe particulière à chaque pays. C'est ainsi qu'ils substituent partout au mot danois *Slesvig* le mot allemand *Schleswig*. Ils pensent de même nous apprendre que l'héritier de la couronne de Russie porte un titre officiel qu'ils écrivent *Césarewitch*. Puisqu'ils se piquent de raffiner, nous sommes obligés de leur dire que ce mot n'est pas plus russe que français. C'est *tsésarévitch* qu'ils devaient écrire. Ne nions point cependant leur génie inventif; ils ont fait une découverte: l'impératrice de Russie n'est point, comme nous l'avons dit, la sœur du roi de Prusse actuel, mais de Frédéric-Guillaume III, son père *)!

*) On nous le déclare par une note formelle de la page 724 de la contrefaçon, sans doute pour nous

On conçoit que des écrivains de cette force sur les généalogies princières possèdent aussi une statistique qui leur soit propre, et qu'après ces substitutions d'actes de naissance ils ne se fassent aucun scrupule de vous débaptiser les gens par centaines de mille. Tant pis pour les Croates, qui se vantent d'être des catholiques de la plus pure orthodoxie: ils sont grecs schismatiques sans le savoir, — et il y a quelqu'un en Belgique qui le sait pour eux, c'est le député-contrefacteur Cans et compagnie! Nous avouons qu'en apercevant les ridicules bévues de ces dignes compagnons, débitées avec ce ton de suffisance, nous n'avons pas pris la peine d'examiner de bien près les prétendues additions dont se vantent des industriels si adroits dans l'art des soustractions; mais il n'est pas besoin d'un grand effort d'entendement pour reconnaître que ces curieux *appendices* ne leur ont pas coûté plus cher que notre *Annuaire*. Ils ont dévalisé en partie quelques pauvres almanachs qui ne valaient pas sans doute la peine d'être pillés entièrement. Ils ont dérobé jusqu'aux haillons dont ils affublent notre *Annuaire*, pour lui ôter sa couleur nationale, tout en le débitant sous sa marque française. — Quoi! ces pauvretés elles-mêmes seraient au-dessus de leur génie! — Oui, nous en avons l'assurance: il n'y a dans leur édition falsifiée que les sottises qui leur appartiennent sans conteste, et qui portent l'empreinte évidente de leur personnalité.

Maintenant, pour les erreurs de dates et de noms propres qu'ils nous attribuent, on nous permettra bien de nier la compétence des *éditeurs welsches*, et ce qu'il peut y avoir de tant soit peu fondé sous ce rapport avait été corrigé déjà par nous dans un *erratum* que depuis six mois nous avons mis à la disposition de nos lecteurs. Faut-il donc apprendre aussi à ces scrupuleux et savans contrefacteurs que nous apportions une telle surveillance dans la révision de cette œuvre, que nous avons presque toujours eu recours à l'obligeance des agens étrangers résidant à Paris, les priant de relire les épreuves des chapitres de l'*Annuaire* consacrés à leur pays? M. le ministre de Belgique à Paris (nous lui demandons pardon de cet aveu, que nous arrache malgré nous la sottise jactance de ses compatriotes de la contrefaçon) nous a notamment rendu le service de revoir les épreuves du chapitre belge, que le copiste inintelligent prétend rectifier en y ajoutant des interpolations dont nous sommes obligés de désavouer l'esprit et le style. Et, de bonne foi, à qui persuadera-t-on que des hommes de cet ordre, des gens de ce savoir, puissent en remonter à qui que ce soit, et à plus forte raison à des hommes qui ont leur place dans les lettres françaises? Jusqu'ici, la contrefaçon s'était contentée d'exercer son industrie en silence et dans une prudente modestie à l'égard des gens qu'elle dépouillait; il était réservé au député-contrefacteur Cans d'introduire les habitudes de M. Trissotin dans son code de la piraterie.

Les contrefacteurs Cans et Meline assurent aussi avec leur aplomb ordinaire qu'ils fabri-

donner une leçon d'histoire contemporaine. Il est facile de voir que le député de Bruxelles n'a pas encore eu l'idée de contrefaire et de perfectionner l'*Almanach de Gotha*.